

Un juriste des plus distingués, qui vit encore au Canada, a affirmé à maintes reprises, en réponse à une question, que sir Allen Aylesworth était le plus doué de tous les hommes de loi qu'il ait rencontré au cours de sa longue carrière à la Cour suprême du Canada et au comité judiciaire du Conseil privé de Grande-Bretagne. Ce juriste disait aussi que les Canadiens ne connaissaient pas l'œuvre importante accomplie par sir Allen dans d'autres domaines que le domaine légal. Il soulignait que sir Allen était diplômé en langues vivantes de l'Université de Toronto, qu'il connaissait à fond non seulement le français, mais encore l'italien et l'allemand. Les études classiques constituaient la base de sa formation; ceux qui le connaissaient bien ont eu l'occasion d'apprécier son intimité avec les grands esprits d'autrefois.

Tous nous sentons, j'imagine, que les grands services qu'il rendit à la Commission de la frontière de l'Alaska furent l'étincelle qui enflamma notre patriotisme canadien. Il me souvient bien qu'au moment où l'on proclama la décision prise quant à la frontière de l'Alaska, il y eut d'un bout à l'autre du pays une flambée soudaine de ce sentiment qui a, depuis lors, pris un essor si prodigieux.

Pour conclure, je veux dire que j'ai constaté avec tristesse, mais sans étonnement, que les journaux ont publié à l'occasion du décès de sir Allen des notices nécrologiques peu satisfaisantes. Elles donnaient l'impression que le lien nous reliant aux pionniers de notre pays se serait malheureusement relâché. Je crains que ces anciens souvenirs n'évoquent plus ni intérêt ni orgueil. Force nous est d'admettre que ces vers de Shakespeare renferment une grande part de vérité:

"Time hath, my lord, a wallet at his back,
Wherein he puts alms for oblivion".

Toutefois, je crois fermement que l'influence de grands hommes se fait sentir longtemps après qu'ils nous ont quittés. Sir Allen a dû marquer profondément l'esprit de grand nombre de Canadiens. En terminant, je répète simplement qu'en ce qui me concerne, certaines de mes impressions les plus marquantes et les plus profondes remontent à l'époque où il était un personnage national et moi, un humble étudiant. Je suis persuadé que bien d'autres ont la même impression.

L'honorable W. A. Buchanan: Honorables sénateurs, le sénateur d'Ottawa (l'honorable M. Lambert) vient de formuler une observation se rapportant à la besogne accomplie par sir Allen Aylesworth au sein de la Commission de la frontière de l'Alaska; cette observation me pousse à dire quelques mots à ce sujet. Mais, tout d'abord, je tiens à ex-

primer le regret que me fait éprouver la mort du sénateur Bourque, que je connaissais assez bien et pour qui j'avais la plus profonde estime.

Je me rallie entièrement à tout ce qu'on a dit d'élogieux à l'égard de nos deux regrettés collègues, mais je veux rappeler en particulier l'attitude prise par sir Allen en 1903 et qui m'avait alors vivement impressionné. M. Aylesworth, comme on l'appelait alors, était en désaccord avec le président de la commission relative à la décision concernant la frontière entre le Canada et l'Alaska. A titre de jeune représentant d'un journal de la ville de Saint-Thomas, et tout à fait inconnu de M. Aylesworth, je lui adressai un message dans lequel j'exprimais l'admiration que m'inspirait son attitude. Ce que le sénateur d'Ottawa (l'honorable M. Lambert) a dit de sir Allen s'applique très bien à une foule de Canadiens de ce temps-là. S'il y a au Canada, un sentiment croissant d'attachement au pays, c'est bien à partir de ce moment-là qu'il s'est développé et n'a pas cessé de grandir, car nous avons appris qu'il y avait un Canadien distingué qui partageait le sentiment exprimé dans les vers suivants de Kipling:

Daughter am I in my mother's house,
But mistress in my own.

Il était d'avis que, dans les questions relatives au Canada, notre pays devait défendre ses propres droits, et, à titre de Canadien, c'est cette opinion qu'il a exprimée en signant la décision minoritaire. J'ignore si sir Allen partagerait tous les sentiments nationaux qui se font jour au Canada, mais c'est lui qui a éveillé le patriotisme des nôtres en cette occasion. Il demeurait quand même loyal envers la Grande-Bretagne à laquelle nous étions liés, car il ne croyait pas que la loyauté à cet égard nous empêchait de demeurer de véritables citoyens du Canada et de défendre nos droits.

Sir Allen m'a toujours inspiré une grande admiration depuis cet incident survenu en 1903 et je suis fier aujourd'hui, après tant d'années, de lui avoir adressé le message dont j'ai parlé. Il venait d'un cœur qui approuvait entièrement l'attitude qu'il avait prise. Jamais, au cours des années qui se sont écoulées depuis, je n'ai cru qu'il eût commis une erreur. C'est un grand et un bon Canadien que nous venons de perdre.

Il est vrai que sir Allen souffrait d'une infirmité,—je connais personnellement quelque chose de l'infirmité dont il souffrait et qui était pire que la mienne,—mais malgré cela, en sa qualité de membre de la Chambre, il cherchait à se tenir au courant de tout ce qui